Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 19 novembre 2018

Communiqué de presse 4

MOUVEMENT SOCIAL DU 19 NOVEMBRE : LE PRÉFET APPELLE À LA PRUDENCE ET À LA RESPONSABILITÉ DE TOUS

■ ■ ■

Ce lundi 19 novembre à 8 heures, la circulation routière est difficile sur plusieurs axes routiers du département du Nord, en raison du mouvement social.

Les secteurs à éviter sont :

- l'A16 : l'échangeur 54B est fermé dans le sens Belgique-France
- l'A23, dans le sens Lille-Valenciennes : accès bloqué au parc d'activité du Mélantois, au niveau de Sainghin-en-Mélantois entraînant des ralentissements sur tout le secteur du CRT de Lesquin mais la situation est en cours d'amélioration
- l'A2 : circulation perturbée au niveau de la frontière belge à Saint-Aybert
- l'A2, au niveau de Cambrai : l'échangeur 14 est fermé dans les deux sens
- la RN2 axe fermé au niveau de l'entrée de Maubeuge dans les deux sens
- la RN225, à Grande-Synthe : circulation très difficile au niveau du rond-point des Parapluies provoquant 4 km de retenue
- à Merville, à proximité des Établissements Roquette, les poids lourds sont bloqués par des manifestants
- à Quaëdypre, près de Dunkerque, circulation ralentie en raison d'un barrage filtrant au rond-point de la Croix Rouge.

Par ailleurs, la circulation est perturbée au niveau du dépôt pétrolier d'Haulchin suite à un accident.

Le préfet tient à rappeler à tous les manifestants leur responsabilité en cas de trouble à l'ordre public et appelle à la plus grande prudence.

La liberté de manifester ne doit, en aucun cas, conduire à mettre sa vie et celle des autres en danger.

Il demande aux usagers de la route de faire preuve de prudence, d'adapter leurs déplacements dans les zones concernées et, à l'approche des ralentissements, de faire preuve de civisme et de calme :
- adaptez votre vitesse,
- respectez les distances de sécurité,
- en fin de ralentissement, signalez votre présence par l'utilisation des feux de détresse.

Service régional de la communication interministérielle | 03 20 30 52 50 | pref-communication@nord.gouv.fr

Direction départementale des Territoires et de la Mer du Nord - 62, bd de Belfort – CS 90007 – 59042 LILLE CEDEX
Tél : 03 28 03 83 00 – www.nord.gouv.fr